

# LA GAZETTE DES VERGERS

Bulletin d'information de l'association Vergers Vivants

## sommaire

p 1

► Édito de la présidente

p 2

► Une aide aux gestionnaires de vergers

p 3

► Ça drageonne dans les vergers  
► Parrainage fruitier

p 4

► Agenda

Fiche technique n°1

► Les carpocapses

## Édito

Début 2007, les premières rencontres entre les territoires du nord de la Franche-Comté et la Suisse eurent lieu pour réfléchir à d'éventuels projets de partenariat transfrontalier sur le thème des vergers.

En effet, de part et d'autre de la frontière, on observe la même tendance à la disparition des vergers traditionnels de plein champ. De cette rencontre sont nées quelques coopérations et l'idée d'un projet « Interreg Vergers franco-suisse » pour mutualiser nos expériences et enrichir nos actions à venir.

Ce projet, accepté formellement depuis avril, est porté en Suisse par la Fédération Rural Interjurassienne (FRIJ) et en France par la CAPM qui a confié à Vergers Vivants sa mise en œuvre. Les financeurs sont, côté France, l'Europe, la Région et la CAPM.

### Interreg, oui mais encore...

Ce programme comporte plusieurs mesures pilotées tantôt par la FRIJ, tantôt par Vergers Vivants :

- Réaliser une enquête ethnobotanique pour capitaliser les usages liés aux produits du verger, dans les écrits historiques ou la tradition orale,
- Vérifier ces usages et imaginer les valorisations possibles pour demain,

- Soutenir financièrement les acteurs des vergers pour l'acquisition de matériel (cf. p2),
- Diagnostiquer et mettre en réseau les unités de transformation de nos territoires,
- Organiser une veille sanitaire pour mieux conseiller et assainir le peuplement fruitier,
- Structurer une offre de formation modulaire répondant aux attentes du particulier jusqu'au professionnel,
- Conseiller et accompagner les propriétaires de vergers.



Présentation du projet Suisse VERGER+ à Fréglécourt (CH)

Vous l'aurez compris, ce programme ambitieux est une chance pour notre association, une racine supplémentaire à notre arbre pour nourrir notre projet de préservation du patrimoine fruitier.

Comme le disent nos amis suisses, « tout de bon » pour ce projet où les frontières s'effacent au profit des enjeux locaux.

Véronique FIERS PAMART  
Présidente

## VERGERS VIVANTS

Association loi 1901  
29, rue des Damas  
25230 VANDONCOURT

☎ 03 81 37 82 26  
✉ [vergers.vivants@orange.fr](mailto:vergers.vivants@orange.fr)  
🌐 [www.vergers-vivants.fr](http://www.vergers-vivants.fr)



## Actualité : la vie des eaux

### ► AOC Damassine



Appellation d'origine contrôlée AOC

Non, nous ne parlons pas de la Damassine, maison des vergers, de l'énergie et du paysage qui se construit à Vandoncourt, mais de l'eau de vie emblématique du Jura Suisse faite à partir des fruits du même nom. Ce produit bénéficie d'une Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) depuis février 2010. L'appellation Damassine (pour les alcools) ne peut désormais être utilisée que sur ce secteur.

### ► AOC « Kirsch de Fougerolles »



Le kirsch de Fougerolles a lui aussi obtenu ce César en mai après plus de 40 années de travail. Le cahier des charges stipule que la distillation se fait exclusivement avec des cerises de variétés locales :

- soit parmi 38 variétés fougerollaises mentionnées dans le document, dont par exemple la Jean Diaude, Queue Fourchette, Chapendu, Fouérouze, etc.
- soit les variétés hors liste non identifiées et issues d'un verger situé dans l'aire d'appellation.

Afin de préserver cette grande diversité variétale, les vergers de plus de 50 arbres devront contenir au moins 5 variétés citées dans le document. Les fruitiers sont de haute tige et leur densité réglementée.

L'AOC est ici un moyen intéressant pour préserver une économie, préserver des vergers et quelques variétés locales.

## Une aide aux gestionnaires de vergers

Aussi bien chez nos voisins suisses que chez nous en Franche-Comté, le constat est le même : les vergers de plein champ se raréfient et leur niveau d'entretien ne cesse de se dégrader. Cela est d'autant plus prononcé chez nous du fait, entre autres, d'un contexte différent (agriculture, urbanisme, contexte socio-économique). Pour essayer de contrer cette tendance, il est proposé dans le cadre du programme verger franco suisse une mesure d'aide financière à destination des « gestionnaires » de verger.



Gérer un verger nécessite de l'outillage, pour la taille, mais pas seulement !

Gestionnaires » c'est un bien grand mot que nous avons choisi, suffisamment généraliste pour englober un panel d'acteurs très diversifié : des propriétaires, des associations et sociétés d'arboriculteur, des entreprises de services à la personne, des paysagistes... Cet appui à l'investissement doit permettre de faciliter l'entretien et la restauration des vergers traditionnels de haute tige. Que vous soyez donc un particulier, une structure associative ou autre il vous suffit, si vous souhaitez bénéficier de cet appui, de prendre connaissance des modalités dans le document ci-joint. Vous y trouverez les principales conditions, les démarches à suivre ainsi qu'une liste non exhaustive de matériel pouvant être pris en charge.

Concernant les agriculteurs, une distinction est faite que l'on soit en France ou en Suisse. Le contexte, nous l'avons vu, est différent dans la tendance des exploitations, mais aussi, plus trivialement, dans les modalités d'aides (règles de financement liées à la politique agricole commune en France). Ce qui explique que dans un premier temps, côté français, l'investissement que souhaiterait réaliser un agriculteur ne pourra pas être

pris en charge. Néanmoins, si vous êtes dans ce cas et que vous souhaitez développer un projet de valorisation des vergers situés sur votre exploitation, nous vous invitons vivement à nous contacter afin d'étudier ensemble vos besoins et d'autres pistes de financements.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements et également à parler de cette mesure autour de vous.

### Nouveauté dans la gazette...

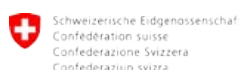
### La fiche technique !

Désormais, chaque numéro de gazette sera accompagné d'une fiche technique, thématique et qui peut être archivée dans un classeur. Les thématiques abordées seront les suivantes : environnement, arboriculture, récolte/conservation, valorisation, économie/législation/acteurs, histoire.

Ces fiches, réalisées dans le cadre du programme Interreg, sont destinées aux amateurs de vergers français et suisses.

Merci à Daniel qui a rédigé ce premier numéro, tous les rédacteurs potentiels sont invités à contribuer à ces fiches.

Actions réalisées dans le cadre du Programme de coopération territoriale européenne INTERREG IV France-Suisse 2007-2013







## Ça drageonne dans les vergers

Point sur la vie associative

### Assemblée générale 2009

Le 27 mars, à la maison des associations de Vandoncourt, a eu lieu notre Assemblée Générale. Les bilans présentés ont été votés à l'unanimité, ils reflètent la bonne santé et le dynamisme de notre structure.

Vous pouvez consulter le compte-rendu de l'Assemblée Générale, les bilans d'activités et financiers ainsi que les comptes-rendus des Conseils d'administration au siège de Vergers Vivants.



### Conseil d'Administration (CA)

L'association se réjouit de l'arrivée de **5 nouveaux membres** pour renforcer notre conseil d'administration (*signalés par un astérisque dans la liste ci-dessous*).

Les membres sont élus pour 3 ans, le renouvellement du CA est annuel et porte sur un tiers des sièges.

Le CA est composé **21 membres** répartis en trois collèges,

- ▶ **Collège des personnes morales publiques** (6 membres maximum)
  - Michel MUSSOT\* / Dasle,
  - Charles DEMOUGE / Fesches-le-Châtel,
  - Georges CONTEJEAN / Grand-Charmont,
  - Jean-Claude PERROT / Seloncourt,
  - Éric JANOSCH\* / Vieux-Charmont,
  - Patrice VERNIER / Vandoncourt
- ▶ **Collège des personnes morales privées** (6 membres maximum)
  - Michelle GEHANT\* / Bouilleurs de

- crus du Plateau de Blamont,
- Caroline RUIZ / CPIE de la Vallée de l'Ognon,
- Daniel ETALON / Croqueurs de Pommes Franche-Comté Nord,
- Mehdi MANNA / Ensemblier Défi,
- Roger GROELL / Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard,
- Claude QUENOT / Union Apicole du Pays de Montbéliard.

### ▶ Collège des personnes physiques (sans limitation)

- Alain ASSELIN\*
- Michèle BOULE
- Rachel DEVILLARD
- Véronique FIERS-PAMART
- Hugues GILBERT
- Georges GUEUTAL\*
- Georges HABERSTICH
- Judith MAILLARD SALIN
- Gérard ROUSSEY

Nous remercions chaleureusement les sortants, Monsieur Roland FRESARD, et l'association de sauvegarde des fruitiers de Bavans, représentée par Daniel CARRIER, pour leur implication active et constructive dans la vie associative de Vergers Vivants.

### Élection du bureau

Le bureau est élu tous les ans par le Conseil d'Administration. Les six membres du bureau 2009 ont été reconduits dans leur fonction pour l'année 2010.

- ▶ Présidente : Véronique FIERS-PAMART
- ▶ Vice-président : Patrice VERNIER
- ▶ Trésorier : Georges HABERSTICH
- ▶ Trésorier adjoint : Georges CONTEJEAN
- ▶ Secrétaire : Roger GROELL
- ▶ Secrétaire adjointe : Rachel DEVILLARD

### Adhésions

Au 1er mai, Vergers Vivants compte 97 adhérents à jour de leur cotisation 2010, dont 20 collectivités et 11 partenaires techniques, un chiffre en progression par rapport à 2009.

## Parlez-en autour de vous...



### Parrainez un fruitier Ou participez à la Bourse à l'arbre

Opérations réalisées dans le cadre du programme Action Vergers de la CAPM.

#### Pourquoi parrainer un fruitier ?

C'est avant tout s'impliquer dans la préservation de notre patrimoine fruitier et privilégier les produits locaux, naturels et fabriqués dans le respect de notre environnement.

#### Le parrainage, mode d'emploi

Les parrains s'engagent dans la durée (3 à 5 ans reconductibles). Les dispositifs sont de deux types :

▶ Le parrainage physique : le parrain s'engage à suivre et veiller à au bon développement de l'arbre et à participer à son entretien. En contrepartie, il bénéficiera de tout ou partie de la récolte de l'arbre et d'un accompagnement technique.

▶ Le parrainage financier : le parrain soutient financièrement les frais liés à la plantation de fruitiers et/ou à l'entretien d'arbres existants. Il obtiendra un certificat de parrainage et pourra recevoir l'équivalent du montant de son parrainage en produits du verger.

#### Une alternative au parrainage, la Bourse à l'arbre

A l'occasion de rendez-vous organisé par l'association dans un verger conventionné, vous serez invités à venir récolter certains fruits. Nous facturerons votre récolte au kilo, à un prix intéressant ou sous forme d'échange de service.

#### Pour participer

Pour bénéficier de l'un de ces dispositifs ou pour partager votre prolifique récolte, remplissez le formulaire internet à [www.vergers-vivants.fr/parrainage](http://www.vergers-vivants.fr/parrainage) ou appelez nous.

## VERGERS VIVANTS

Association loi 1901  
29, rue des Damas  
25230 VANDONCOURT

☎ 03 81 37 82 26  
✉ [vergers.vivants@orange.fr](mailto:vergers.vivants@orange.fr)  
🌐 [www.vergers-vivants.fr](http://www.vergers-vivants.fr)

# Agenda

pour participer,  
être informé,  
inviter, transmettre...

2010

## Mercredi 2 juin

### Fabrication de gîtes à insectes<sup>(1,2)</sup>

Encadré par un animateur, vous allez construire des gîtes pour accueillir des insectes utiles au jardin. Perceuses, visseuses, clous et marteaux sont de la partie. Installés dans votre jardin, ces gîtes vous permettront de suivre l'arrivée des insectes et d'observer leurs modes de vie. Intervenant : CPIE de Brussey. RDV à 9h à la salle des fêtes de Nommay. Inscription obligatoire au 03 81 94 45 60, participation de 2 €.

### PERMANENCES CONSEILS VERGER<sup>(1)</sup>

Conseils techniques gratuits et sans rendez-vous à Vandoncourt au siège de Vergers Vivants.

- ▶ Vendredi 4 juin de 16h à 19h
- ▶ Samedi 5 juin de 9h à 12h
- ▶ Vendredi 2 juillet de 16h à 19h
- ▶ Samedi 10 juillet de 9h à 12h
- ➕ Au marché d'Hérimoncourt le
- ▶ Dimanche 6 juin de 10h à 17h

## Samedi 5 juin

### Dialogue avec les arbres<sup>(1)</sup>

Dans un verger de Grand-Charmont, déambulez avec Daniel Etalon et observez les différentes espèces d'arbres fruitiers, repérez sur les arbres les indices d'interventions précédentes. Organisateur : Croqueurs de Pommes. RDV à 14h à Grand-Charmont. Renseignements au 03 81 34 37 20.

## Samedi 5 juin

### Rendez-vous au jardin : l'outillage<sup>(1)</sup>

A l'occasion des « RDV aux jardins »,

Vergers Vivants vous propose, au verger école de Vandoncourt, une revue des outils utiles en arboriculture, et quelques conseils d'entretien. Venez avec vos questions et prenez le temps de visiter ce verger école.

Entrée libre entre 14h et 16h30.

## Vendredi 11 juin

### A la rencontre des chauves-souris<sup>(1,2)</sup>

Nocturne et silencieux, ce petit mammifère souvent méconnu peuple notre environnement proche en toute discrétion. Venez découvrir auprès de spécialistes, la biologie de cet animal souvent terni à tort par l'imagerie populaire. Intervenant : CPEPESC Franche-Comté et Vergers Vivants. RDV à 20h30 à la Damassine à Vandoncourt.

## Samedi 12 juin

### Les produits de la ruche<sup>(1,2)</sup>

Démonstration d'extraction de miel des cadres de la ruche et la façon de le conditionner organisée par l'Union Apicole du Pays de Montbéliard. Protégé d'une tenue spécifique, vous serez aux premières loges pour apprécier le travail et goûter la récolte ! RDV à 14h30 à la Damassine à Vandoncourt.



## Samedi 19 juin

### Les oiseaux du verger<sup>(1,2)</sup>

C'est le printemps, la gente ailée est de retour et elle a faim... Chenilles et pucerons n'ont qu'à bien se tenir ! Au cours de cette sortie, apprenez à reconnaître et à favoriser l'installation des principales espèces d'oiseaux fréquentant nos vergers. Intervenant : Société d'Histoire Natu-

## Annonce

Si vous possédez des bambous, nous sommes intéressés pour récupérer vos déchets de taille pour en faire des tuteurs. Merci par avance.

relle du Pays de Montbéliard et Vergers Vivants. RDV à 9h devant la Damassine à Vandoncourt.

## Dimanche 20 juin

### Sur la trace des pomologues<sup>(1,2)</sup>

La pomologie, science consacrée à l'étude des fruits, a été très tôt mise à l'honneur sur le Pays de Montbéliard : Jean Bauhin, Charles Contejean y font figure de pionniers. C'est aussi dans le pays de Montbéliard qu'est née l'association des Croqueurs de Pommes. Cette visite permettra de revenir sur l'origine et les caractéristiques de cette discipline, les travaux menés par les associations locales et se terminera par la visite des fruitiers en espaliers du château de Montbéliard.

Intervenants : Croqueurs de Pommes, Musée Cuvier et Vergers Vivants. RDV à 15h au muséum Cuvier à Montbéliard.

## Mercredi 7 juillet

### Rallye nature : Les espèces fruitières du Pays de Montbéliard<sup>(1,2)</sup>

Cet après-midi propose aux enfants de découvrir les différentes espèces d'arbres fruitiers que l'on peut rencontrer dans nos vergers. Les équipes de petits explorateurs en herbe devront s'entraider si elles veulent finir la journée par un bon goûter composé de tartines à la confiture et de jus de fruits produits en Franche Comté. Inscription obligatoire au 03 81 37 82 26. Intervenant : Vergers Vivants. RDV à 14h devant la Damassine à Vandoncourt.

<sup>(1)</sup> Actions financées par la CAPM.

<sup>(2)</sup> Animations inscrites au programme 1,2,3, nature de l'Agence de l'Environnement de la CAPM.

## Partenaires financiers



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



## Structures membres de VERGERS VIVANTS

### Associations et partenaires techniques

- ▶ les Bouilleurs de crus du Plateau de Blamont
- ▶ Chambre d'Agriculture du Doubs
- ▶ les Croqueurs de pommes - sections Franche-Comté Nord et Doubs
- ▶ DEFI Jardin d'Idées
- ▶ ESAT d'Etalans
- ▶ LEGTA de Valdoie
- ▶ Maison de la nature de Brussey
- ▶ Association de Sauvegarde des Fruitiers de Bavans
- ▶ Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard
- ▶ Union Apicole du Pays de Montbéliard.

### Communauté de communes

- ▶ du Pays sous Vosgien

### Communes

- ▶ Allenjoie
- ▶ Allondans
- ▶ Auxelles-Haut
- ▶ Badevel
- ▶ Bart
- ▶ Brognard
- ▶ Courcelles-lès-Montbéliard
- ▶ Dasle
- ▶ Exincourt
- ▶ Feschelles-le-Château
- ▶ Grand-Charmont
- ▶ Hérimoncourt
- ▶ Mathay
- ▶ Nommay
- ▶ Seloncourt
- ▶ Sochaux
- ▶ Taillecourt
- ▶ Valentigney
- ▶ Vandoncourt
- ▶ Vieux-Charmont
- ▶ Valentigney
- ▶ Voujeaucourt

# APPEL A PROJET POUR UNE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR DE L'EQUIPEMENT ET DU MATERIEL D'ARBORICULTURE FRUITIERE

## CONTEXTE

### Le projet INTERREG « Vergers Franco-Suisse »

Le nord Franche-Comté, le Canton du Jura et le Jura bernois présentent les mêmes caractéristiques dans le domaine des arbres fruitiers et la tendance à la disparition des vergers traditionnels est commune à ces deux territoires. Cette richesse disparaît progressivement. Les causes sont connues et multiples. La principale est que ce système de production ne correspond plus aux canons de l'arboriculture moderne et des nouvelles habitudes de consommation.

A travers la préservation d'un patrimoine, les porteurs de projet souhaitent contribuer à développer le sentiment d'appartenance au territoire dans la population. Il passe par la connaissance de ce patrimoine, son appropriation par le plus grand nombre et sa participation active à la préservation du patrimoine commun.

## CADRE DE LA DEMANDE

|           |   |
|-----------|---|
| Axe       | Sauvegarder le patrimoine en soutenant techniquement l'entretien et la création des vergers.                                      |
| Mesure    | 2.1 : Moderniser, adapter les systèmes de production.   |
| Objectifs | Soutenir financièrement l'investissement dans du matériel d'arboriculture fruitière (création, entretien et récolte des vergers). |

## CONDITIONS GENERALES

|                   |  |
|-------------------|--|
| Bénéficiaires     | <ul style="list-style-type: none"><li>▸ Toute structure (association, entreprise) souhaitant développer une activité d'entretien et de valorisation des vergers, dont la zone d'activité se situe, en partie au moins, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard (F), ou le canton du Jura et le Jura bernois (CH).</li><li>▸ Propriétaires ou exploitants* de vergers situés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard (F) ou le canton du Jura et le Jura bernois (CH).</li></ul> <p><i>*Le public agricole n'est pas concerné par cette mesure côté France. Les agriculteurs intéressés peuvent néanmoins se manifester auprès de Vergers Vivants afin de faire connaître leurs attentes à partir desquels nous étudierons les possibilités juridiques et financières de leur proposer un dispositif d'appui dans les années à venir.</i></p> |
| Equipements       | <ul style="list-style-type: none"><li>▸ Les équipements subventionnés sont destinés à l'arboriculture fruitière.</li><li>▸ Une liste d'équipements possibles (non exhaustive) est présente en annexe.</li></ul>  |
| Financement       | <ul style="list-style-type: none"><li>▸ Le montant de l'aide peut porter jusqu'à 80% du montant de l'investissement selon l'impact que pourrait avoir le projet dans la préservation du patrimoine fruitier sur le territoire concerné.</li><li>▸ Le montant minimum de l'investissement est de 150 €(200 FCH)</li></ul>   |
| Critères généraux | <ul style="list-style-type: none"><li>▸ La démarche doit prioritairement permettre le maintien et la valorisation des vergers d'arbres à haute tige situés en plein champ</li><li>▸ Les démarches collectives, de mutualisation ou de prestation de services seront privilégiées</li></ul>   |

## DOSSIER A FOURNIR

Demander un dossier à Vergers Vivants (par téléphone au +333 81 378 226 ou par email à [e.riat@vergers-vivants.fr](mailto:e.riat@vergers-vivants.fr)) en précisant s'il s'agit d'une demande pour un particulier ou une structure.

Délai de dépôt des dossiers pour les demandes à réaliser en 2010 : **31 octobre 2010**

Les dossiers de demande de soutien doivent être envoyés à :

**Vergers Vivants**

INTERREG m21

29 rue des Damas

25230 VANDONCOURT (F)

**PROCEDURE D'OCTROI**

Les dossiers sont étudiés par le Comité technique du projet « Vergers franco-suisses ». Des compléments d'informations et des visites sur place peuvent être demandés. L'attribution d'un soutien financier est décidée par la Commission d'examen désignée par les maîtres d'ouvrage. Il peut porter jusqu'à 80% du montant de l'investissement.

Le dépôt d'un dossier n'engage pas les maîtres d'ouvrage du projet. Ceux-ci se réservent toute liberté de décision quant à l'attribution des soutiens. Aucune voie de recours n'est possible.

Le cas échéant, le comité technique communiquera au bénéficiaire le montant de l'aide qui lui est accordée (sous forme d'un pourcentage du montant de l'investissement dans la limite du devis fourni dans le dossier). Le bénéficiaire avancera d'abord le montant total de l'investissement, l'aide financière lui sera versée dans un délai de 3 mois après présentation des factures.

**Pour tous compléments d'information, contactez :**

▸ **Pour la France** : Emmanuel RIAT, Vergers Vivants, au 03 81 37 82 26 ou par email :

[e.riat@vergers-vivants.fr](mailto:e.riat@vergers-vivants.fr)

▸ **Pour la Suisse** : Victor Egger, FRI, au 032 420 74 35 ou par email : [victor.egger@frij.ch](mailto:victor.egger@frij.ch)

***Exemple de matériel pouvant prétendre à un soutien financier***

- Matériel de récolte : panier de récolte
- échelle / Escabeaux
- brouette fruitière
- canne télescopique
- nacelles, secoueuse, filet de récolte
- tonneaux, stockage : palox, caissettes, etc.
- machines pour récolte.
  
- Matériel d'entretien : outils de taille : sécateurs, sécateurs électriques, ébrancheurs, scies, scies sur perche, échenilloirs, perche élagueuse, etc.
- greffoirs, serpettes, pinces à greffer
- débroussailluses, faucheuses, broyeurs à végétaux
  
- Protection phytosanitaire : nichoirs et gîtes à insectes, à chauve souris, à hermine, etc.
- pulvérisateurs, atomiseurs
- pièges à phéromones, pièges à campagnol

Réalisé dans le cadre du Programme de coopération territoriale européenne INTERREG IV France-Suisse 2007-2013

